Prévoyance professionnelle
Formation continue

vps.epas

Webinaire en direct

Développement continu de l'AI: questions sur la mise en œuvre pratique dans les régimes de pension

Mercredi 19 mai 2021, 13h30 – 15h00

Le développement continu de l'AI doit entrer en vigueur le 1.1.2022. La réforme a pour objectif d'améliorer le système d'assurance invalidité, en partant du principe du renforcement de la réintégration. L'accent est mis sur un soutien et une gestion plus intensifs en cas de infirmités congénitales, un soutien ciblé pour les jeunes en transition vers la vie professionnelle et une intensification du suivi des personnes souffrant de troubles psychiques. Mais quel est le rapport avec les institutions de prévoyance? Beaucoup!

Nous abordons les questions de mise en œuvre relatives à la révision de la LAI avec le webinaire qui portera sur les effets du développement continu de l'AI pour les caisses de pension.

Parmi les questions à traiter lors de la mise en œuvre pratique, on peut citer
- Qu'est-ce qui change? (Vue d'ensemble)
- Système de rente linéaire
- Adaptation des pensions actuelles (dispositions transitoires, révision)
- Nécessité d'adapter les règlements des institutions de prévoyance

Groupe cible
Le webinaire s'adresse aux membres des organes paritaires, aux gérants/gérantes et collaborateurs/collaboratrices des institutions de prévoyance

Intervenantes et intervenants
Jürg Brechbühl, licencié en droit, 2012 – 2019 Directeur de l'Office fédéral des assurances sociales, conseiller juridique auprès de Prof. Dr. Marc Hürzeler GmbH, Président du Conseil de fondation de la fondation de placement Adimora, membre du Conseil de surveillance de la caisse de compensation et de l'Office IV du canton de Berne

Sylvie Pétremand, Dr. iur., Conseillère juridique auprès de Prof. Dr. Marc Hürzeler GmbH, Chargée de cours de droit assurances sociales à l'Université Lausanne, Juge cantonale suppl. à la Cour des assurances sociales du Tribunal cantonal vaudois, Membre de la Commission fédérale pour la prévoyance professionnelle

*Vous trouverez de plus amples informations sur **vps.epas.ch.** Sous réserve de modifications du programme.*

Programme
Après une introduction avec deux courtes présentations, les participants auront l'occasion de poser des questions

Coûts
Fr. 85.– par participant(e)

Inscription
Les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur notre page d'accueil. Les participants inscrits recevront à l'avance un lien web pour accéder à la plateforme de formation vps.epas.
Inscription sur vps.epas.ch

Renseignements
Beatrice Steiner
+41 (0)41 317 07 48
bs@vps.epas.ch
vps.epas.ch